

23 octobre 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS ORIGIN

(Eurolist)

Par courrier du 23 octobre 2006, reçu ce jour, la société Centaurus Capital LP (16th Floor, 33 Cavendish Square, Londres W1G 0PW, Royaume Uni), agissant pour le compte des fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Citi-Centaurus Ltd et Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 octobre 2006, par suite d'une acquisition d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN et détenir pour le compte desdits fonds, 3 707 357 actions ATOS ORIGIN représentant autant de droits de vote, soit 5,49% du capital et 5,51% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 67 539 132 actions représentant 67 330 702 droits de vote.